



Journaliste : Ruben Muller

www.lavoixdunord.fr

Date : 30/05/2023

Pays : France

Heure : --

Du charbon au soleil, le « beau symbole » de la centrale du Moulin

Depuis août 2022, plus de 12 000 panneaux produisent de l'électricité solaire sur la friche de la centrale à charbon de Beuvry, démantelée en 1980. La centrale photovoltaïque, inaugurée jeudi, illustre une transition énergétique à tout petits pas.

Un équipement novateur. La centrale photovoltaïque du Moulin de Beuvry a été inaugurée jeudi sur la friche de la centrale à charbon - 10hectares sur le territoire de Labourse. À en croire Michaël Coudyser, directeur général de Corsica Sole, son exploitant, on tient là « l'énergie zéro défaut, moins chère que l'éolien (30%) ou l'hydraulique (20%) et dix fois moins gourmande en terres agricoles que les agrocarburants ». La centrale est en service depuis août 2022. Ses 12 300 panneaux bifaciaux - ils captent l'énergie solaire directement par au-dessus mais aussi par en dessous, après réverbération sur le sol, améliorant ainsi le rendement -, d'une puissance totale de 5,5 mégawatts crête, produisent 6 000 mégawattheures chaque année, soit la consommation de 1 300 foyers, chauffage compris. La centrale a coûté 5M€, dont 200 000 € issus d'une campagne de financement participatif, des habitants du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme qui bénéficieront d'électricité verte à un tarif préférentiel. Sa durée de vie est prévue pour 30 ans. La ville de Beuvry, propriétaire du terrain, pourtant situé sur le territoire de Labourse, touchera 1 000 € de loyer chaque mois.

Un « beau symbole ». Nadine Lefebvre, maire de Beuvry, et Emmanuelle Leveugle, son ancienne adjointe à l'urbanisme désormais conseillère départementale, l'ont répété à l'envi lors de l'inauguration, jeudi : la production d'énergie solaire sur la friche d'une centrale à charbon est un « beau symbole ». Corsica Sole promet 181 tonnes de CO₂ économisées par an et « le paysage n'est pas dénaturé, note Nadine Lefebvre. On voit les panneaux depuis la rue Desuert mais ils seront bientôt cachés par les arbres ». Rayon sonore, on n'entend que les ventilateurs qui refroidissent les onduleurs, chargés de transformer le courant continu en alternatif. « Ce projet exemplaire produit de l'énergie décarbonée(1) sur des terres bien trop polluées pour un retour à l'agriculture. J'espère que vous trouverez d'autres friches pour créer des centrales photovoltaïques sans entamer le capital agricole du département », insiste Emmanuelle Leveugle. Pas d'inquiétude, la rassure Michaël Coudyser : « Pour couvrir tous nos besoins énergétiques, on n'aurait besoin que de 1% des terres agricoles. »

La transition énergétique à tout petits pas. Construire une centrale solaire sur une friche industrielle polluée, ça semble idéal mais ce n'est pas si simple. « Si on a un projet sur un terrain naturel, on produit de l'électricité en deux ans, avance Michaël Coudyser. Sur une friche, ça prend beaucoup plus de temps et ça coûte plus cher. » L'électricité produite ici revient entre 70 et 80€/MWh, contre 60€ en moyenne pour le solaire. Ce surcoût explique le retrait de Neoen, longtemps pressenti pour porter ce projet imaginé dès 2010. La société, signataire d'un bail en 2016, a jeté l'éponge en 2020 car « la baisse du prix de revente de l'électricité compromettrait la viabilité de l'opération, explique Nadine Lefebvre. Il a fallu de la ténacité pour faire aboutir ce projet ! » Au final, plus de cinquante ans auront passé entre l'arrêt de la production de la centrale thermique, en 1969, et la mise en service de la centrale photovoltaïque.

(1). La production d'énergie photovoltaïque est décarbonée si on ne tient pas compte de la construction des panneaux.

Selon EDF, sur l'ensemble du cycle de vie, le photovoltaïque émet 48 grammes de CO₂ par kWh produit, contre 1 000 g pour le charbon, 500 g pour le gaz, 24 g pour l'hydraulique, 12 g pour le nucléaire, et 11g pour l'éolien.